



APPEL à CANDIDATURE

Conformément aux statuts de l'Association Sorézienne, l'actuel Conseil d'Administration arrive au terme de son mandat (3 ans), l'élection des membres du futur conseil se déroulera le jour de la Pentecôte le 24 mai 2015.

Nous aurons à élire, ce jour là, un Conseil d'Administration composé de 12 membres - pour trois ans, qui devront faire acte de candidature auprès de l'actuel Président de l'Association par courrier sur papier libre.

Tous les candidats doivent faire acte de candidature, même les conseillers sortants, s'ils veulent se représenter.

Pour pouvoir faire acte de candidature, il faut être un membre actif de l'Association Sorézienne (à jour de sa cotisation pour l'année 2015).

Pour permettre l'organisation du vote, la date limite de dépôt des candidatures **est fixée au 23 avril 2015.**

Merci d'adresser votre lettre de candidature à :

**Monsieur Gaston Bergasse
Domaine Saint Blaise
34460 CESSENON sur ORB**

Amitiés Soréziennes.

Le Conseil d'Administration sortant

ASSOCIATION SOREZIENNE

Bulletin de Cotisation 2015

Remplir et envoyer avec le chèque, à l'adresse :

Mr Patrick CHABIN , Association Sorézienne , 622, rue de la mairie 10130 AUXON

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mails : _____

Téléphones : _____

Années de présence à L'Ecole : _____

Liens avec l'Ancien ou l'Ecole (pour descendants, parents et amis)

Ascendant paternel : _____

Ascendant maternel : _____

Conjoint ou parents : _____

Ami de l'Ecole, raison : _____

Je paye ma cotisation (20€) : _____

Je fais un don : _____

Total : _____

Je fais un chèque de _____ à Association Sorézienne

Ou par virement :

CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES

Code Banque Code Guichet N° de Compte Clé RIB

11206 20016 80635814100 21

IBAN: FR76 1120 6200 1680 6358 1410 021

BIC (SWIFT): AGRIFRPP812

Titulaire : ASSOCIATION SOREZIENNE